

CICA 4è arrondissement 2021
23 juin 2021 en visioconférence

Rémi ZINCK :

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue à ce comité d'initiative et de consultation des associations consacré à la jeunesse. On le sait la jeunesse a beaucoup souffert de la crise sanitaire, victime de difficile condition de vie dans des conditions très précaires, absence de relations sociales, donc il était particulièrement nécessaire de lui accorder notre attention. C'est ce que nous allons faire ce soir pendant 1h, à l'occasion de ce CICA. Je laisse la parole à Loïc Rigaud s'il vous plait.

Loïc RIGAUD :

Bonjour, Loïc Rigaud, conseiller délégué au dialogue citoyen et au commun. Je vous remercie d'être présent pour ce deuxième CICA, qu'on organise depuis le début de la mandature. Un petit mot pour rappeler qu'est-ce qu'un CICA. Un CICA est un comité d'initiative et de consultation d'arrondissement qui a été créé par la loi du 31 décembre 1982 et qui organise la consultation, la coopération des associations du territoire et de la mairie d'arrondissement. Elle est sous la responsabilité des mairies d'arrondissement et encadrée par le code général des collectivités territoriales qui prévoit une séance par trimestre des CICA. Le principe étant est que chaque association du territoire peut-être membre si elle en fait la demande du CICA, ou alors une association qui a intérêt à agir sur l'arrondissement. Des réunions sont organisées régulièrement entre mairie d'arrondissement et les associations pour interpeler les élu.es d'arrondissement sur des thématiques propres à l'arrondissement.

Comme Rémi Zinck l'a informé au début de cette réunion, la thématique retenue aujourd'hui c'est la jeunesse. Pour préparer ce CICA on a organisé deux rencontres avec une trentaine d'associations de l'arrondissement qu'ont participé. Des rencontres assez riches qui ont vu plusieurs thèmes passer, pas seulement la jeunesse. On a parlé aussi beaucoup de l'action sociale qui a été porté en cette période de crise sanitaire et aussi des questions bien sûr d'urbanisme. En travaillant ensemble on a défini conjointement la thématique de la jeunesse. Comme l'a rappelé le Maire, une jeunesse qui est précarisé aussi dans cette période de crise sanitaire et donc les associations ont identifiées trois questions qui vont être posées aujourd'hui. Je vais vous laisser la parole pour pouvoir le faire. D'abord si je ne me trompe pas c'est Dominique Gilles qui va intervenir pour le conseil de quartier ouest.

(Laps de temps avec problème de connexion)

Dominique GILLES :

Bonjour tout le monde. Je m'adresse au nom du conseil de quartier ouest. Le constat qui est fait par les habitants de la Croix Rousse est une dégradation des modes d'accès de l'espace public par les adolescents. On peut faire l'hypothèse que tous non pas un encadrement

familial et scolaire adapté ni surtout des activités de loisirs qui correspondent à leurs goûts. La question que l'on peut se poser est quoi faire pour éviter que la rue soit leur principal lieu de vie ? La solution n'est pas de les occuper mais de les aider à trouver des activités dans lesquelles ils pourront s'investir et développer leurs capacités, leurs talents. La plupart d'entre eux ont déjà trouvé, dans le sport, la musique, etc, un centre d'intérêt motivant grâce notamment au club de quartier et souvent aussi grâce à leurs parents qui peuvent leur offrir accès à telle ou telle activité. Mais ceux-ci n'est pas envisageable pour toutes les familles. On connaît l'importance dans l'éducation et de l'inclusion dans la participation active et de l'appartenance à un groupe avec des règles à respecter, comme notamment dans les disciplines sportives. C'est d'ailleurs, on peut le dire, le même processus pour la constitution des bandes de la rue. Entant que conseil de quartier, nous suggérons de mettre en place des activités sur différentes thématiques pour pouvoir intéresser les adolescents et adolescentes en faisant appel à des prestataires selon leurs compétences et en s'appuyant sur l'expérience du centre social ; la MEJ et des associations et éducateurs des intervenants sur l'arrondissement.

Voilà quelques suggestions à enrichir bien sûr et à discuter avec les acteurs du quartier.

- Sur une thématique du dessin : on pourrait proposer une création graphique pour préparer une fresque sur le mur du stade Baillieu, en utilisant la maison Baillieu pour faire des ateliers.

- Sur la thématique de la musique, de la danse : on peut imaginer des percussions, du hip hop au parc de la Cerisaie par exemple. Ça peut être un lieu lié à la culture.

- Sur le thème de l'expression orale : On peut penser au slam et à l'improvisation avec un mode Québécois et match d'improvisation. Cela pourrait se faire au parc de la Villa Madinier.

On peut imaginer aussi des jeux de stratégie, échec au Clos Jouve ou ailleurs. Du jardinage et de l'élevage à *la Ferme de la Croix Rousse* bien sûr et bien d'autres thématiques à explorer.

Dans un premier temps, il s'agirait de créer une coordination des acteurs de la jeunesse pour préciser les partenariats et coordonner les actions. Et bien sûr, une volonté de la mairie en termes de subventions et d'accès aux différents lieux est indispensable pour permettre aux différentes structures pilotes, de mettre en place un tel programme, de le proposer à la jeunesse de notre arrondissement.

Je vous remercie, en espérant que vous m'avez entendu.

Loïc RIGAUD

Merci Dominique, on vous a très bien entendu. C'était très clair. Je vais ôter mon masque pour que vous m'entendiez mieux. On a noté les différentes propositions que vous avez portées au nom du conseil de quartier sur la jeunesse.

On avait une deuxième interpellation qui devait être réalisé par Valérie Robin de *Lyon Côté Croix Rousse*. Valérie, je ne sais pas si vous m'entendez ?

Valérie ROBIN

Je ne sais pas comment va apparaître ma question. Je ne suis pas encore vraiment au fait du déroulé d'un CICA. Ce que je voulais poser comme question concerne surtout le lien qui pourrait y avoir entre la jeunesse et puis nos commerces, dans le cadre du soutien au commerce et de l'artisanat à la Croix Rousse. On a commencé à établir des partenariats avec des lycées professionnels du quartier et c'est quelque chose qui peut être assez sympathique, et qui a bien fonctionné. La question serait pourquoi on ne mettrait pas en place des actions qui visent justement à créer encore d'avantage de liens avec la jeunesse et le monde du travail. Comme par exemple, l'insertion, l'accès à des stages, la mobilisation des établissements scolaires, des entreprises et des commerces du territoire. Je pense que si tout ce petit monde économique... Je crois qu'il y a un petit peu trop d'hermétisme entre l'économie et ces jeunes qui sont oisifs. Et c'est cette oisiveté justement qui crée quelques soucis. Il s'agit d'une jeunesse, en tout cas de ce que je vois qui est assez désabusée. De connaître l'entreprise et de se projeter dans le travail cela pourra peut-être leur permettre d'être plus positif sur leur avenir.

Loïc RIGAUD

Merci Valérie pour votre intervention. On a bien entendu votre intervention et noté les propositions.

Une dernière question qui doit être posé par le Centre Social de la Croix Rousse.

Michèle SICAUD

Bonjour à tous. Je me présente, Michèle Sicaud, je suis directrice des centres sociaux de la Croix Rousse et représentante de cette association puisque c'est une association qui gère deux centres sociaux sur la Croix Rousse. Dans le 4^{ème} et dans le 1^{er} arrondissement en haut des pentes. Notre question qui est présentée : Le centre social, nous à présent on développe un projet jeunesse sur une action de proximité autour des 14-18 ans qui vise à accompagner les jeunes pour qu'ils portent des projets sur le long terme. C'est dans une continuité d'actions qui s'adressent aux enfants, bien sûr, puisqu'on accueille les enfants très jeunes. On est dans un contexte d'actions intergénérationnelles auprès du Centre Social. On ne fait pas que les 14-18 ans puisqu'on ensuite on a du centre de loisirs et on accueille aussi des jeunes de 11 à 13 ans bien entendu.

Du coup, on voulait poser cette question. Quelle dimension et quel moyen humain et financier, donner à cet accueil jeune pour que le centre social puisse répondre aux problématiques constatées sur le territoire. Et donc je me tourne, comment dire, vers les autres questions qui ont été posées par mes prédécesseurs.

Loïc RIGAUD

Je vous remercie Mme Sicaud. Vous parlez lors des rencontres d'une action de proximité que vous allez mettre en place ?

Michèle SICAUD

L'accueil jeune 14-18 ans que l'on propose entre autres, c'est des actions de proximité. Ce serait des temps où l'animateur irait dans des lieux repérés comme être des lieux où la jeunesse peut se rencontrer. On voit peut-être un peu de oisiveté comme dirait Mme Robin. En tout cas on sait que la jeunesse se rassemble. Ça serait pouvoir aller vers. Donc cela ne serait pas bien sûr tous les soirs, mais cela serait sur des temps qui soient précis bien sûr puisque cela reste dans un cadre de travail pour notre animateur jeune. Il y a aussi une présence sur nos réseaux sociaux ou qui est à développer. Et puis bien sûr, l'accompagnement de projet avec des jeunes qui seraient enclins à pouvoir s'inscrire et s'engager dans une action de projet.

Par exemple on veut aussi les intégrer à des actions, des animations de quartier par exemple on fait le vide grenier. On leur propose effectivement d'être, quelque part de travailler, de se responsabiliser et par exemple de prendre en charge la buvette et d'aider à l'organisation de ce temps pour que justement ils puissent s'insérer et qu'ils puissent aussi voir toutes les tâches que cela comportent. Et ensuite pouvoir travailler sur des projets qui les intéressent. Cela peut-être une sortie, cela peut-être quelque chose. Enfin voilà, c'est allié en fait leur désir et leur projet, les intégrer dans une action où ils prennent des responsabilités, où ils sont en lien avec le reste de la population, puisque un vide grenier c'est pour tout le monde. Et ensuite que cela puisse les accompagner à réaliser un projet qui les intéresse pour eux et qui soit aussi en adéquation avec leur âge. Après c'est tout un travail qu'on fait en partenariat avec d'autres structures et pourquoi pas d'autres associations du quartier. Cela rentre un peu dans le descriptif qu'a fait Dominique Gilles par rapport à des liens qu'ils puissent être faits avec des ressources propres sur le 4^{ème}.

Voilà, je ne sais pas si cela est plus explicite ? Quelque part, cette action elle est financée en partie par la CAF avec la prestation de service jeunesse dans laquelle qu'on ne touche pas encore. Nous sommes en préfiguration de cette action jeunesse. Mais c'est bien engagée, nous sommes en cours de recrutement d'un jeune, d'un animateur jeune qui va commencer cet été et qui va se poursuivre à l'automne. C'est vrai que nous on interpelle bien sûr la collectivité locale, la Ville, pour savoir s'ils veulent nous aider à constituer cet accueil jeune, puisque cela serait bien qu'il puisse avoir en fait un co-financement par rapport à ces actions.

Loïc RIGAUD

Merci Mme Sicaud pour votre intervention et votre précision. Dans le cadre de la préparation du CICA on avait échangé entre associations et la mairie pour avoir aussi un éclairage un peu plus spécifique de cette problématique jeunesse qu'on aurait sur l'arrondissement, en tout cas sur la question des jeunes qu'on avait ciblé lors de discussion de manière très large entre 11 et 18 ans tout en précisant que est jeune celui qui le souhaite finalement. Il n'y a pas forcément d'âge limite à la jeunesse.

Du coup on a proposé à Éric Segura qui est chef de service des équipes de préventions spécialisées des 1^{er}, 2^{ème} et 8^{ème} arrondissements pour la Sauvegarde 69. Il connaît bien le territoire pour y travailler depuis un certain nombre d'années. Il a accepté de venir nous accompagner aujourd'hui. On souhaiterait lui demander un peu un témoignage, un peu brut

peut-être, de votre expérience sur l'arrondissement, et puis surtout de votre action, à la Sauvegarde 69, sur le territoire notamment.

Éric SEGURA

J'avais compris, qu'il fallait que je vous donne aussi un peu le contexte de l'association de la Sauvegarde 69 dans laquelle je travaille. Cela me paraît toujours important de replacer le service que l'on rend dans le cadre institutionnel. Effectivement je travaille pour la Sauvegarde 69 qui est une association de loi 1901, qui a pour mission, diverses activités, principalement sur la protection de l'enfance et également sur le médico-social et un peu sur l'insertion. La protection de l'enfance étant la plus grosse activité du service, c'est le côté judiciaire dans l'assistance éducative en le milieu ouvert pour ceux pour qui ça parle un peu. Et puis le service de prévention spécialisé en lui-même qui lui également est une grosse activité de la Sauvegarde 69. (*inaudible*) médico social. Je vais faire rapidement le balayage parce que c'est important quand même de le signifier dans la Sauvegarde. (*inaudible*) Il y a deux Sauvegarde qui existent en France qui ont cette particularité-là. On a plusieurs établissements, types IME et également de l'accueil pour adulte, foyer d'accueil médicalisé ou foyer d'accueil pour personnes handicapées travaillant. Voilà, on a diverses activités à ce niveau-là.

Je vais recentrer sur le social, sur la prévention spécialisée. Sur le service de prévention spécialisé agit avec d'autres services qui dépendent d'autres associations sur la Métropole. On a nos collègues des AGID ? également des (*inaudible*) qui sont sur d'autres arrondissements et d'autres AGID ? de la Métropole. Et puis bien entendu le service de prévention spécialisée de la Métropole en elle-même. La prévention spécialisée c'est une compétence particulière de l'aide sociale à l'enfance. Je dis particulière car on a la particularité d'agir sans mandat, pas de mandat judiciaire, ni de contrat administratif comme c'est le cas d'autres structures d'assistances éducatives qui sont mises en œuvre dans le cadre de l'aide social à l'enfance. Les grands principes de la prévention spécialisée c'est d'abord avant tout, la libre adhésion. On parle de libre adhésion, c'est bien entendu par rapport au fait qu'on ne fait pas de mandat. Les éducateurs, on parle communément d'éducateurs de rue, se présentent dans l'espace public de façon régulière et repérés dans l'espace public qui vont voir les jeunes dans cet espace-là, vont à leur rencontre, se font connaître, présentent leurs missions et petit à petit établissent des liens de confiance qui vont permettre, effectivement à un moment donné de permettre à un jeune, des jeunes, de faire part de leurs difficultés, de leurs problématiques. C'est souvent des choses très anodines au départ. On sait bien que l'on ne confie pas sa douleur à n'importe qui. Il s'agit effectivement de tisser des liens de confiance, il faut s'approprier, il faut du temps pour cela. C'est donc un travail qui demande beaucoup de temps et d'attention, à l'égard des jeunes que l'on rencontre.

La libre adhésion, j'ai oublié de préciser que notre mission elle est cadrée par la Métropole par tranches d'âges. A savoir, nous sommes missionnés sur la tranche d'âge, 12-21 ans. Il y a quelques années de ça, une quinzaine d'années en arrière, notre tranche d'âge c'était 16-25 ans. On a rajeuni (*inaudible*) effectivement dans le cadre des missions de l'aide social à l'enfance. Nous sommes nous bornés au 12-21 ans avec la possibilité aussi d'accompagner

les jeunes jusqu'à 25 ans, pour des jeunes qu'on connaît bien, pour lesquels on a déjà des liens établis. Entre guillemets, on assure le service après-vente. On ne va pas lâcher les jeunes, que l'on a soutenus, accompagné, sous prétexte qu'ils ont 21 ans. On reste présent dans ces moment-là. Dans les moments où c'est encore difficile d'agir par eux-mêmes. La libre adhésion pour des jeunes de moins de 16 ans, c'est un peu plus compliqué. C'est une notion qui est tout de suite plus difficile à respecter. Mais cela sous-tend toujours le fait que si le jeune ne veut pas nous rencontrer, ne veut pas avoir de lien avec nous, c'est tout à fait possible. On n'a aucun moyen de s'imposer à ce jeune. Par contre, nous essayons de faire en sorte de le faire adhérer à ce qu'on lui propose. C'est vrai, que l'on s'adresse bien souvent à nos partenaires. Les partenaires nous connaissent bien. Que ce soit le centre social, la MEJ, la mission locale pour ne citer que les partenaires les plus courants. On a aussi effectivement des liens bien entendu avec les établissements scolaires, principalement les collèges et les lycées. Des liens qui sont plus ou moins faciles, plus ou moins réguliers, mais qui nous permettent effectivement d'être en lien avec une jeunesse en difficulté qui n'est pas forcément dans l'espace public. Aujourd'hui nous sommes aussi attentifs à des jeunes qui ne sont pas forcément entrain de trainer dans la rue, mais qui peuvent avoir d'autres difficultés non visibles (inaudible) ... leur faciliter le lien, la rencontre avec d'autres services plus adaptés avec la problématique de ces jeunes.

Sur le 4^{ème} arrondissement, pour l'ensemble de l'arrondissement, il y a deux éducateurs depuis très longtemps. Cela peut paraître peu. C'est vrai que ce n'est pas forcément un chiffre qui fait rêver. L'activité en soit reste quand même constante par rapport à l'accompagnement que l'on fait. En file active, ce que j'appelle en file active des jeunes suivis par l'équipe, pour les nommer, Frédéric Loguet et Cateleen Mac, qui sont présents déjà sur le territoire depuis de nombreuses années. Frédéric en particulier. Cateleen aussi, cela doit bien faire une dizaine d'années bientôt, qu'elle est là. Ils connaissent très bien le secteur, sont bien repérés par nos partenaires. Ils sont également bien connus des jeunes, ils connaissent les plus anciens, les plus nouveaux. En tout cas, il nous est important d'être présent auprès de cette jeunesse qui a ses difficultés. Et les collèges sont des partenaires importants là-dedans, mais pas toujours simple à rencontrer. C'est les assistantes sociales de collèges souvent qui font le lien. Cette présence pour l'équipe éducative permet de suivre au jour d'aujourd'hui, sur le rapport 2020 on a en file active, un peu-près 80 jeunes. Quand je dis file active c'est des jeunes que l'on connaît de façon occasionnelle et régulière. C'est des notions qui nous sont données par la Métropole pour déterminer le lien qu'on établit avec les jeunes. Quand on parle de liens occasionnels, c'est des jeunes que l'on connaît par leur nom, leur prénom, on sait où ils habitent, on a déjà fait quelques démarches avec eux, mais sans plus. Pour les réguliers cela va être effectivement des accompagnements beaucoup plus conséquents, parce qu'on les accompagne dans des problématiques d'insertion, ou d'autres choses qui peuvent leur poser problème. Cela s'inscrit dans un parcours de durée. Ce qui veut dire que l'on a aussi, tout un ensemble de jeunes que l'on connaît, parce qu'on les voit, on les côtoie, on leur dit bonjour, on échange quelques mots, et cela peut représenter un plus grand nombre. Mais on ne les comptabilise pas tant qu'on n'a pas levé l'anonymat, tant qu'on n'a pas quelque chose d'engagé à l'égard de ces jeunes.

Les supports de travail, je vous l'ai dit, principalement, c'est la rue, c'est le contexte dans la rue, c'est les échanges qui ont eu lieu dans la rue. Plus de 55% de nos contacts établis, se sont fait dans la rue. 20% un peu-près, sont liés au bouche à oreille. Et bouche à oreille c'est quand même aussi par le biais de la rue. C'est les partenaires aussi parfois. On distingue aussi les partenaires, ce qui représente un petit chiffre en termes de liens. Mais c'est essentiellement la rue et le bouche à oreille qui nous permet de rencontrer les jeunes dans l'espace public.

Les supports que l'on a de concret se font bien entendu par le biais des partenaires (*inaudible*), avec le centre social. Il n'est pas rare qu'il y ait des actions politiques qui puissent se mettre en place ensemble. C'est vrai que le secteur jeune quand il était encore là était un point fort. Je suis ravie d'entendre Michèle nous faire part de la possibilité de nouveau que le secteur jeune existe. On sera en soutien bien entendu. On sera là pour accompagner le nouveau ou la nouvelle venue dans son implantation sur le quartier puisque il y aura sans doute aussi pour cette personne à se faire connaître ou connaître. L'équipe sera bien entendu au rendez-vous pour faire cet accompagnement-là. Pour nous c'est une plus-value car c'est aussi par ce biais là qu'on aura l'occasion de rencontrer des jeunes autrement. C'est toujours dans une bonne entente et de quelque chose de réciproque.

On a des liens aussi avec la MEJ qui sont sur d'autres registres, bien qu'il ait aussi du soutien scolaire qui se met en place. Il y a des choses aussi qui se mettent en lien. La mission locale pour l'insertion. Je vous l'ai dit, on est régulièrement en lien avec eux, on accompagne des jeunes jusqu'à la mission locale parce que la seule fois où ils sont allés, ils ont estimé qu'ils étaient mal reçus. Ce n'est pas forcément le cas, mais le ressenti de chacun est ce qu'il est. Parfois, il suffit d'un regard un peu appuyé ou d'un ton qui a été mal perçu et pour le jeune, ce n'est même pas la peine de continuer, il s'en éloigne et considère qu'ils ne servent à rien, et tout notre travail va aller dans ce sens-là, lui faire reprendre confiance avec ces personnes-là pour pouvoir être de nouveau dans une démarche d'insertion. Parce que le public que l'on accompagne, est vraiment le public le plus éloigné (*inaudible*). Ce sont souvent des jeunes qui ont décroché de la scolarité dès la 5^{ème}, si ce n'est pas avant, qui ont vraiment perdu tout sens de l'apprentissage, du goût de l'effort, de quelque chose qui ne leur parle plus, qui n'a plus de sens. C'est vrai que, on essaye nous, dans la rencontre, dans les échanges, de leur proposer de tenter de nouveau l'aventure. C'est des hauts, c'est des bas, mais à chaque fois qu'il y a un pas de plus, et bien c'est un pas de plus vers quelque chose qui est positif. Les gamelles font parties aussi du parcours. Ce n'est pas grave, et c'est là que la prévention spécialisée à toute sa force et on est là, on est sur le territoire, on est présent, même si jamais à un moment donné, le jeune ne veut plus nous voir, pour x raisons, il sait qu'il va nous croiser, il peut nous ressolliciter et on viendra à sa rencontre, on sera présent dans ses démarches même si des fois, je peux vous l'avouer, il y a des situations, on s'en passerait bien. Mais c'est notre travail, on reste constant dans le lien avec ces jeunes-là.

On a un support qui est souvent cité, c'est les chantiers éducatifs. Les chantiers éducatifs, s'adressent à des jeunes qui ont plus de 16 ans. On les salarie. On leur fait une fiche de paie

en bonne et due forme, un contrat de travail. Ils sont rémunérés au SMIC et on a besoin régulièrement du support au chantier éducatif. La mairie de Lyon 4 nous a proposé régulièrement des supports de cet ordre-là, et je vous en remercie parce que c'est effectivement quelque chose qui a du sens en plus dans une mairie, parce que cela ajoute le côté découverte du citoyen, de la maison du citoyen. Le dernier chantier qui a pu avoir lieu, c'était pour la mise en paquet des chocolats qui étaient adressés à nos seniors. Il y a eu également la mise sous plis des vœux du Maire. Donc les jeunes sont présents dans cette salle où on est actuellement, rencontre les élu.es, il y a des échanges et tout ça participe quand même à leur culture citoyenne. C'est l'occasion d'échanges et c'est tout bénéfique. Il y a eu d'autres chantiers qui ont pu avoir lieu. Il y a eu les sondages sur le marché, il y a eu également la tenue des vestiaires pendant les vœux du Maire. Enfin plusieurs choses. Et ça c'est important. Nous avons d'autres chantiers qui peuvent avoir lieu. Pas tant que ça sur le territoire, on regrette, et c'est vrai que si on avait d'autres supports on sera preneur. On a eu un échange tout à l'heure en début d'après-midi avec M (inaudible) et on a envisagé d'autres possibilités. C'est quelque chose sur laquelle on compte parce que c'est un support à la rencontre, à la relation et éducatif, social. On peut lui donner divers sens à ces chantiers éducatifs et effectivement on est dans cette attente-là.

Loïc RIGAUD

Merci pour votre témoignage. Je suis désolé, je vous presse un peu parce que l'idée était aussi d'échanger avec les associations qui sont présentes. Merci pour ce témoignage qui était fort, qui parle aussi de votre quotidien et de votre activité avec les jeunes. A l'année, on voit que finalement vous êtes un vecteur de stabilité, présent tout le temps sur le territoire depuis de nombreuses années et qui est une référence en tout cas pour les jeunes du territoire.

Éric SEGURA

Et nous sommes sur des créneaux horaires où d'autres ne sont pas là. C'est-à-dire nous sommes là particulièrement sur les beaux jours bien entendu, dès le printemps, 21h, 22h, parfois minuit s'il le faut. L'hiver aussi on est présent parfois jusqu'à 21h. Les weekends cela arrive. C'est une présence constante et régulière.

Loïc RIGAUD

Une richesse en tout cas pour l'arrondissement. Merci pour ce témoignage. Peut-être quelques questions. J'ai vu qu'il y avait des mains levées numériquement, si je peux dire cela comme ça. Ce que je vous propose, juste sur le timing, on a 5 à 10 min d'échanges avec M Segura sur son témoignage et puis après on reprendra des interventions autour des questions posées par les associations. M Rodolphe Ribas directeur de la MEJ qui a levé la main.

Rodolphe RIVAT

Je vous remercie de me donner la parole. Bonsoir à toutes et tous. Plusieurs observations, effectivement je n'avais pas fait de revendications sur le cahier de doléance mais je rejoins l'ensemble des gens qui sont intervenus avant Éric. Plusieurs constats sur l'histoire de la

politique jeunesse quand même. Je pense qu'effectivement, il y a plein de choses qui ont été évoquées, qui sont hyper intéressantes. A l'instant on entendait Éric parler de temps atypique. On a eu une réunion, il y a peu de temps avec Samuel, Alexandre Chevalier sur l'été et je pense, alors peut-être pour cet été c'est un peu compliqué mais l'idée d'une co-construction entre les structures qui s'occupent de la jeunesse sur le territoire, d'un programme d'animation typé « temps atypique », c'est-à-dire plutôt les fins d'après-midi-soirée, voir plutôt les weekends aussi pour pouvoir s'occuper de la jeunesse qui est du coup moins dans les structures. Cela est une proposition que l'on pourrait étudier. Il faut forcément trouver des financements mais en tout cas c'est quelque chose que j'avais évoqué, qui existe, que j'ai connu sur le quartier, qui fonctionne bien en termes d'occupation de loisirs. Ensuite cela dépend des jeunes dont on parle. Il y a des jeunes dont on parle qui n'ont pas de problème spécifique, qui ont juste besoin de prendre un peu l'air et qui parfois font un petit peu de bruit. Cela arrive aussi, et je soulignerai qu'on a passé une crise tellement majeure que ces effets-là vont de toute façon perdurer. Je suis désolée pour les habitants, c'est pareil dans le 3^{ème}. Je suis dans le 3^{ème}, c'est pareil. Première chose, on ne va pas pouvoir éradiquer l'usage de l'espace public pour se défouler, c'est un peu près sûr, ce n'est pas pour vous embêter, mais c'est ce que je pense.

Deuxièmement, je ferai un lien, on parlait des collègues, Éric a souligné les collègues. Nous menons une action avec le centre social sur l'animation du FSE. Je pense qu'il faudrait qu'on puisse aller plus loin, dans le sens où, la classification de la Croix Rousse comme étant un quartier non prioritaire, fait qu'il y a tout un tas de dispositif qui n'existe pas, notamment le programme de « réussite éducative », qui est un programme, un dispositif de la Ville de Lyon qui est super intéressant et qui force un peu les principaux de collèges, voir les proviseurs de lycée de s'ouvrir à des associations qui rentreraient, et Éric sait de qui je parle. Ce n'est pas facile de rentrer toujours par la grande porte dans ces endroits-là, sauf qu'on a des choses à y apporter et je pense que l'identification des jeunes qui sont sur le quartier, sont souvent, là je parlais des oisifs, sont souvent des jeunes qui ont des problématiques scolaires et du coup dans le cadre d'un projet de « réussite éducative », on peut identifier des jeunes qui ont des problématiques et qu'on peut aussi amorcer et prévenir. Aujourd'hui, je ne connais pas de programme de décrochage scolaire porté par une association à la Croix Rousse qui permet d'aller à la rencontre des familles. Je trouve qu'il y a un lien qui manque, entre les gamins qui ne vont pas bien à l'école et les gamins qui errent dans l'espace public. Je pense qu'il y a mieux à faire, qu'il manque de dispositif. Je rejoins parfaitement Mme Gilles quand elle disait qu'il faudrait une espèce de commission Croix Rousse sur la jeunesse. Sur tout le territoire, cela me semble prioritaire, en tout cas dans les quartiers prioritaires c'est ce qu'il se passe. On se met tous autour d'une table et on parle de ce qu'il se passe et on trouve des solutions. Je rejoins aussi Mme qui a parlé pour les associations de commerçants. Il existe des dispositifs que l'on retrouve encore dans les quartiers prioritaires, comme entreprendre pour apprendre qui est un dispositif qui s'adresse à des jeunes pour monter des microentreprises sur un été. Tout cela demande une synergie, une ingénierie de projet qui est partagé entre la DSEA, vous Messieurs-Dames, les hommes et femmes politiques du 4^{ème}, mes collègues acteurs associatifs et tout ce monde. L'histoire de la jeunesse aujourd'hui c'est pour moi une préoccupation qui est majeure, mais majeure ++, sans faire de mauvais

jeux de mots d'ailleurs, et du coup je crois qu'il y a vraiment beaucoup à faire. Je salue l'action de Michèle, sur l'animation de proximité. Je pense qu'il y en a besoin, parce que c'est aussi une forme d'animation qui a vers ces jeunes-là. Je rêve qu'on puisse co-construire territorialement une politique qui mette en place et qui mette chaque acteur du temps de l'enfant et du jeune.

Voilà, je vous laisse la parole.

Loïc RIGAUD

Merci pour ce témoignage Rodolphe. Est-ce que d'autres personnes souhaitent intervenir ? Vous pouvez lever la main numériquement pour ceux qui savent le faire. Pour ceux qui ne savent pas le faire, c'est en passant votre souris sur la vidéo, vous devriez avoir une main. Et il faut cliquer dessus pour pouvoir lever la main. Mme Sigaud du centre social de la Croix Rousse et après une deuxième main, Mme Pellet.

Michèle SIGAUD

Je peux peut-être laisser la parole à Mme Pellet. Juste pour ajouter à ceux qu'on dit mes collègues, bien sûr on travaille et je suis partante pour qu'on puisse concerter. Et c'est vrai que la difficulté du 4^{ème} c'est qu'on est sorti de la politique de la Ville depuis bien longtemps, pareil sur le 1^{er}. Il y a eu quand même une action de décrochage scolaire qui a été menée dans le 1er avec le collège de la Tourette mais qui a dû s'arrêter, faute de moyen de la part de l'éducation nationale. Et c'est parce que justement il n'y avait pas de programme de « réussite éducative » et que du coup, même l'éducation nationale n'a pas les moyens de pouvoir détacher du temps pour les enseignants ou pour les CPE pour pouvoir travailler sur cette action. On était bien sur une action de décrochage scolaire, de lutte au décrochage scolaire avec ce collège là et on n'a pas pu le reconduire. Autrement, bien sûr on est aussi sur des horaires atypiques ; l'animation de proximité c'est un petit peu ça. C'est être présent en soirée, c'est de travailler avec plusieurs et bien sûr de travailler le plus possible en concertation. Ce serait une de nos questions finalement : comment on reprend un temps de concertation entre tous les acteurs de la jeunesse sur le 4^{ème} ?

Loïc RIGAUD

Merci. Mme Pellet si vous souhaitez intervenir.

Anne PELLET

Je voulais dire juste deux mots. Je vous remercie pour les trois qui avaient parlé et posé des questions. C'est tout à fait intéressant, même si la Croix Rousse se croit plutôt être un quartier je ne dirai pas favorisé mais en tout cas confortable. Mais il ne n'est pas tant que ça dans certains endroits. Dominique Gilles avait parfaitement raison de relever qu'il y avait quand même des questions et des problèmes de jeunes qui sont livrés à eux-mêmes dans des quartiers qu'on n'imagine pas. Il y a donc un vrai travail à faire. Le côté quartier prioritaire comme vous dites Mme Sigaud c'est vrai que c'est dommage qu'on n'en bénéficie pas parce qu'il y a des endroits où franchement il y aurait matière à faire.

Ce que je vous aussi, quand vous parler de décrochage scolaire, on est dans des compétences qui sortent un peu parfois de la mairie et même pour d'autres on part plutôt dans des compétences de la Métropole, voire de la Région. Etant une élue régionale sortante sur le décrochage scolaire il y a quand même des choses qui se font. Il faudrait peut-être laisser la nouvelle mandature se mettre en place mais avec notamment l'agence de l'orientation qui a été mise en place il y a un an et demi, qui a quand même réussi à fonctionner mais qui est quand toujours un peu au ralenti du fait de la pandémie. On avait quand même pu mettre en place le bus de l'orientation, des choses comme ça, qui permettent de trouver des solutions, d'aller au-devant des jeunes et d'essayer de trouver des solutions. C'est des pistes à creuser. J'ai bien aimé toutes les idées qu'a proposé Dominique Gilles, entre autres et les idées de Valérie Robin, parce qu'on est aussi dans le concret et je les remercie, parce qu'elles donnent de la matière sur finalement ce qu'on sait faire. Je pense à des associations à la Croix Rousse à qui on pourrait en parler, au-delà du centre social à deux têtes entre le 4^{ème} et le 1^{er}, on suit des propositions à faire et derrière, là où cela va être compliqué et c'est intéressant qu'on le propose c'est le côté de la libre adhésion, dont vous nous en avez parlé au départ qui n'est pas évidente. Cela dit, il faut évidemment aller au-devant mais je pense que la libre adhésion elle peut se partager entre le jeune et sa famille. Ses parents ou l'un de ses deux parents. Il faudrait réfléchir aussi à savoir comment aller parler avec des familles et des parents pour les impliquer, et qu'il y a un effet « sandwich » entre guillemets entre ceux qui ont la responsabilité de leurs enfants et entre ceux qui ont des propositions à faire, pour que cela soit plus constructif et que cela soit plus appliqué, accompagné et valorisé par chacun. C'est des idées. Je comprends que cela ne soit pas des domaines faciles, mais il y a une réalité en tout cas à prendre en compte.

Éric SEGURA

Vous avez parfaitement raison Mme Pellet. Je me permets d'intervenir. Effectivement, j'ai omis de parler du travail que l'on fait avec les familles. Il est essentiel. Je vous assure que les conventions spécialisées mises en œuvre à l'égard des mineurs ne peuvent se faire qu'avec le consentement des parents. Oui ce sont des acteurs majeurs avec lesquelles on s'adresse, avec lesquelles on est en lien, et avec lesquelles on est en soutien. Oui cela fait partie de notre mission en prévention spécialisée, bien entendu cela fait partie de notre travail.

Loïc RIGAUD

Merci pour les interventions. Je vais donner la parole à Samuel Mecklenburg qui est adjoint sur l'arrondissement.

Samuel MECKLENBURG

Bonjour à tous et à toutes. Merci, c'est vraiment super de vous entendre ici. J'ai préparé une réponse qui est un petit peu écrite, mais je vais néanmoins vous la lire et puis j'espère pouvoir prochainement échanger avec vous à ce sujet.

Nous sommes très satisfaits que ce CICA ait souhaité porter son attention sur la situation de la jeunesse. En effet, la précarité, l'isolement, le désœuvrement dont souffrent de trop

nombreux jeunes est un sujet qui nous préoccupe vivement depuis notre prise de fonction. La marginalisation, bordée des souffrances psychosociales qui en résultent avec parfois, entre autres, les effets délétères sur les modes d'occupations de l'espace public que relève Mme Gilles, nous a poussés dès janvier 2021 à constituer un groupe de travail "Précarité des jeunes et des étudiant·es" à la Ville de Lyon réunissant les adjoints de l'exécutif de la Ville, les autres adjoints d'arrondissement à la jeunesse ainsi que les maires d'arrondissement qui le souhaitait. En articulation avec les deux groupes de travail de la Métropole de Lyon sur le même sujet, des temps de travail ont permis une cartographie des acteurs concernés (Universités & écoles, rectorat, CROUS, Associations Étudiantes, Associations de solidarité, Association Jeunesses...). Une large concertation a permis de dresser un état des lieux puis un plan d'action sur lequel M Arrondeau et moi-même allons quelque peu nous appuyer pour vous répondre. Parallèlement, nous avons amorcé une réflexion en arrondissement en réunissant les partenaires concernés par les actions jeunesse sur le 1er et le 4e arrondissement.

Je voudrais d'abord revenir sur quelques éléments généraux quant aux particularités de notre arrondissement au sujet de ces jeunes : La notion de "jeune" représente une tranche d'âge établie entre 13 et 30 ans mais à la Ville de Lyon se sont les 16-25 qui sont représentés comme cœur de cible. Lyon est bien sûr une ville étudiante, et les 16-25 ans sont surreprésentés dans les quartiers de centre-ville. Parallèlement, sur cette même tranche d'âge, les non scolarisés et sans diplômes sont proportionnellement plus présents dans les quartiers de périphérie. Peut-être cela va vous étonner, mais l'INSEE nous apprend que le 4^{ème} arrondissement, proportionnellement à sa population, est celui qui compte le moins de jeunes. En parallèle, si les jeunes du 4^{ème} sont plutôt bien insérés, on observe une concentration flagrante de jeunes non scolarisés sur les quartiers Pernon, le long de la zone Nord adjacente au quai Joseph Gillet, ainsi que dans le quartier autour de l'Hôpital de la Croix-Rousse. On observe également une surreprésentation de jeunes non-diplômés dans toute la zone Ouest de l'arrondissement. On sait aussi que les habitants les plus jeunes comptent parmi les plus mobiles, mais que cette tendance est ralentie si leur niveau de vie s'amointrit. L'absence de classement QPV ou QVA rendent indisponibles les financements qui leur sont spécifiques. Il est donc difficile à la Croix-Rousse d'avoir une approche "chirurgicale" située. Notons que l'enveloppe Ville de Lyon dédiée à la délégation jeunesse sert à près de 80% (soit 100 000 euros) au financement du fonctionnement général du CRIJ qui relaie notamment à travers son site "info-jeune" une quantité d'information très complète sur les dispositifs existants et qui nous appartient de mieux faire connaître.

À court et moyen terme, compte tenu de la configuration actuelle, il nous a paru indispensable de penser des dispositifs transversaux et complémentaires par le biais des différentes délégations de la ville, et au travers de nos partenaires de terrains est-ouest. Mme Gilles vous avez souhaité insister sur les activités de loisir insuffisantes ou inadaptées. La Ville de Lyon propose une programmation culturelle très dense et diversifiée, très accessible sinon gratuite (Culture Hors Les Murs, Tout le Monde Dehors, LyonBD Festival, Fête de la Musique, Biennale de la Danse, Biennale d'Art Contemporain, Nuits Sonores, Assises du Roman, Quais du Polar, Journées du Patrimoine, Fête des Lumières, Nuit des Musées, Festival Lumière etc....) Avec une augmentation significative des budgets alloués au

Festival Tout Le Monde Dehors et à la Fête de la Musique (cette dernière s'étalant sur le mois de juillet) c'est par exemple une programmation exceptionnelle qui propose durant l'été une à plusieurs représentations artistiques gratuites tous les soirs en extérieur. Sachez que j'ai porté une attention particulière à ce que les 24 représentations que j'ai programmées sur le 4^{ème} puissent s'adresser prioritairement à nos jeunes. À travers les cartes et pass que propose la ville (Carte Culture, Carte Musée, Carte Bibliothèque) les jeunes ont un accès très privilégié à l'offre culturelle. Malheureusement force est de constater que peu de jeunes ont connaissance des avantages que procurent ces dispositifs et n'y adhèrent qu'en faible nombre. Nous souhaitons donc démultiplier les points de distribution en arrondissement, notamment en Mairie. Plus largement, nous sommes en train de travailler à former un guichet jeunesse unique généraliste en arrondissement qui puisse orienter rapidement et facilement les jeunes selon leur besoin. Dans cette perspective, nous avons souhaité déployer sur le marché de la Croix-Rousse un stand d'information et d'échange ce samedi 26 juin au côté de la mission locale. Il ne faut pas omettre que nous avons deux équipements culturels majeurs sur le 4^{ème} arrondissement que sont la Villa Gillet et le Théâtre de la Croix-Rousse conjointement subventionné à hauteur de 886 000 euros par la Ville. Si nous entamons cette année un travail de refonte de la Charte de Coopération Culturelle qui mettra les jeunes à l'honneur pour les 3 prochaines années. Le changement de direction de ces deux structures et le travail de conventionnement associé augurent déjà une attention particulière dédiée aux jeunes. Citons par exemple du 9 au 10 juillet le festival jeune public Kaléidoscope à la Cerisaie où la Villa et la Bibliothèque du 4^{ème} s'associent pour un festival en plein air. La venue de l'immense rappeur Oxmo Puccino devrait toucher au cœur les jeunes de l'Est tandis qu'au théâtre Virginie Despentes en poupe, la nouvelle programmation qui s'inscrit en rupture nette, attirera à coup sûr un public rajeuni.

La Direction des Affaires Culturelles se mobilise également avec la création d'un nouveau service "Action culturelle et territoriale" qui ancrera son action depuis les centres d'intérêt des "publics empêchés" dont les jeunes sont parmi les plus significatifs représentants. Une chargée de développement a été dépêchée sur notre arrondissement afin de co-construire des actions culturelles ciblées en partenariat avec le tissu associatif et institutionnel local. Concernant les acteurs de l'éducation populaire, le travail mené dans le cadre de l'AIA, l'appel initiative associatif, redéfinit les axes prioritaires des actions menées par ses structures en faveur de la jeunesse. Je participe activement à la construction des nouvelles conventions-cadres qui détermineront notamment leur participation à la politique jeunesse sur l'arrondissement. Bien sûr, comme le souligne Mme Sicaud, les moyens doivent aller de pair avec les missions confiées. Nous sommes à ce propos au travail pour ouvrir deux nouveaux lieux qui viendront renforcer les capacités d'accueil jeunesse que dispensent déjà les structures locales à l'Est et à l'Ouest. J'aurais l'occasion de vous dévoiler plus de détails à ce sujet dès la fin de l'été.

Pour ce qui concerne spécifiquement les Centres Sociaux, je pense notamment à la fin du gel prolongé de son accueil jeunesse à l'Est depuis bientôt 3 ans, nous aurons l'occasion d'échanger demain à ce propos dans le cadre de l'AIA. Comme le suggère Mme Gilles, il est évident que des lieux comme la ferme de la Croix-Rousse sont stratégiques pour déployer

une politique jeunesse apprenante et attractive pour les concernés. Si nous ne sommes pas en capacité de les piloter directement, nous sommes bien entendu tout à fait disposés à soutenir toutes propositions telles que celle énoncées par Mme Gilles. Par ailleurs, conformément à notre volonté de promouvoir le pouvoir d’agir des jeunes, et accompagner leurs initiatives pour révéler leur potentiel, la Mairie du 4^{ème} lancera à l’automne, en collaboration avec la Mairie du 1er et la Ville de Lyon un appel à projets dédié aux jeunes pour leur permettre d’organiser eux-mêmes un événement culturel ou sportif dédié à leurs semblables au printemps. Nous lancerons également au côté de la Mairie du 1er toujours un concours “1 jeune 1 talent” qui récompensera à plusieurs reprises dans l’année une réalisation produite par nos jeunes croix-roussiens. Une exposition sera dédiée au lauréat, assorti de plusieurs places offertes dans les lieux culturels locaux.

Enfin, nous souhaitons bien sûr intensifier nos partenariats avec les éducateurs de rue de la Sauvegarde 69 notamment en multipliant les chantiers jeunes. Nous avons eu tout à l’heure cette discussion avec M Segura.

Je laisse maintenant la parole à Monsieur Arrondeau qui complètera mon intervention sur ce qui concerne la formation et l’emploi jeune et vous donnera très certainement à voir combien la question de la jeunesse mobilise notre majorité à toutes les échelles. Je me tiens naturellement à votre disposition pour continuer à co-construire une politique émancipatrice et épanouissante en faveur de celles et ceux qui façonneront le monde demain. Je vous remercie.

Loïc RIGAUD

Merci Samuel. La parole est donc à Matthieu Arrondeau qui est adjoint à l’économie et au commerce.

Matthieu ARRONDEAU

Bonsoir. Je vais essayer d’être rapide, puisque l’heure tourne. Je vais avoir, 3-4 minutes pour échanger avec vous. Je vous remercie de ces échanges et aussi de ces questions qui sont portées à notre attention.

Je voudrais revenir un peu sur les actions qui sont déjà en cours par les collectivités en faveur de l’emploi et de l’insertion professionnelle. Il y a bien sûr le déploiement du futur DSA jeune qui sera composé d’un accompagnement sécurisé, la création de 500 emplois saisonniers, de mini stages sur 2021 au sein de la Métropole. Le prêt à long termes de 10 000 vélos, la création d’un abonnement TCL de 10€ par mois, l’augmentation du budget lié à la lutte contre la facturation numérique pour aider les jeunes étudiants à acquérir du matériel informatique. La Ville de Lyon, propose quant à elle, d’augmenter de 20%, les jobs d’été et l’enveloppe dédiée aux stages au sein de ses services.

Lors du dernier conseil d’arrondissement, nous avons voté un soutien fort envers les structures de l’emploi et de l’insertion, dont les objectifs sont notamment de garantir l’emploi, l’accès à l’emploi et fédérer les partenaires de l’emploi et l’insertion. La ville a engagé des moyens conséquents, en investissement comme en fonctionnement pour mettre en œuvre sa stratégie d’emploi et d’insertion en se basant sur l’expertise des partenaires

que sont la MMIE, donc la maison métropolitaine pour l'emploi et l'insertion, la mission locale et l'association lyonnaise pour l'insertion économique et sociale.

On peut citer également la capacité pour le doublement de la capacité d'accueil pour l'école de la « deuxième chance » qui est situé dans le 9^{ème} arrondissement, avec des travaux à hauteur d'1 million d'euros.

Voilà, je souhaitais remercier Mme Robin de cette question très pertinente sur la mise en place d'action visant à renforcer le lien entre tissu économique local et les jeunes de notre quartier, notamment ceux qui sont en recherche d'emploi et en insertion professionnelle. C'est exactement l'objectif que nous poursuivons. En collaboration avec la mairie du 1^{er} arrondissement, nous avons organisé tout récemment un premier comité d'insertion d'arrondissement, qu'on appelle CIA et qu'on organise conjointement avec la mairie du 1^{er}. Et ce CIA a permis de poser les premières pierres dans notre stratégie en faveur de l'emploi et l'insertion. Les représentants économiques du 1^{er} et du 4^{ème} arrondissement ont été invité. Bien sûr, la question de la mobilisation de la jeunesse a retenu toute l'attention des acteurs qui étaient présents lors de ce CIA.

Concrètement, aussi, on a organisé un 1^{er} forum de l'emploi dédié à la jeunesse qui a eu lieu le 15 juin, à la salle de la Ficelle. D'ailleurs des entreprises de notre arrondissement ont participé à ce forum pour notamment des métiers de la restauration et de l'aide à domicile.

Nous organisons également ce samedi, un temps d'échange devant la mairie, en présence de la mission locale pour sensibiliser les habitant.es sur les problématiques liées à la jeunesse et les informer des actions mises en place par les partenaires de l'emploi et de la collectivité.

Les actions doivent se construire collectivement. Un nouveau comité d'insertion par arrondissement aura lieu dès la rentrée. Ce sera l'occasion de proposer les premières actions en faveur de l'emploi des jeunes de notre quartier. On pourrait par exemple essayer d'imaginer un recensement des besoins des commerces et des propositions de stages aux établissements et partenaires dès le début de l'année scolaire. Et d'ailleurs je viens de constater Valérie que l'association Lyon Côté Croix-Rousse a aujourd'hui créée une page dédiée aux besoins des adhérents en termes d'emplois. Il y a un vrai premier pas de Lyon Côté Croix-Rousse qui a été fait et je m'en félicite et je les remercie vivement.

Cette coopération entre tous c'est un enjeu majeur de notre politique car il est un vecteur puissant de la résilience de notre territoire. Cela permet de générer des emplois jeunes non délocalisables, notamment dans les métiers de la transition écologique, de l'économie circulaire et les services de proximité. Je pense par exemple à la mise en place d'un système de consigne de bocaux réutilisables pour les restaurants, la livraison de proximité, tout ce qui est utilisation des moyens en réalité. Mais c'est autant de pistes à explorer pour renforcer la capacité de notre quartier à résister aux chocs externes et diminuer la place trop importante des grands groupes et des plateformes dans notre économie de proximité.

Nous devons ensemble nous réapproprié notre économie et je note avec beaucoup de satisfaction la volonté de nos acteurs économique locaux de s'engager dans cette voix. Voilà, j'en ai terminé, j'ai été un peu rapide, mais le temps tourne, merci.

Loïc RIGAUD

Merci Matthieu. Il est 18h28, il nous reste 2 minutes pour conclure.

Rémi ZINCK

On peut prendre une question, une réponse rapide ;

Loïc RIGAUD

On peut prendre l'intervention de Rodolphe, je n'en ai pas vu d'autres. M Rodolphe Ribat de la MEJ.

Rodolphe RIBAS

Oui j'ai levé la main il y a un petit moment. Je suis désolé c'était juste pour rebondir sur le duo Métropole-Mairie. Notamment on parlait du décrochage scolaire, j'entends tout à fait les histoires de compétences, sauf qu'il y a quand même des compétences qui se croisent et auxquelles il faut faire attention. Moi j'attirais surtout l'attention sur comment on croise le regard sur les parcours des gamins entre acteurs éducatifs, que ce soit un collègue et tout ça et que du coup, à travers les dispositifs contre le décrochage on pouvait être en lien plus direct avec les gamins qu'on retrouve dehors avec certaines problématiques et qui permettent de créer des liens avec la famille plus facilement à l'intérieur d'un établissement scolaire. C'était juste ça et je trouve que c'est important que la Métropole en tout cas s'occupe bien de ça c'est sûr. En même temps, il y a des dispositifs qui permettent aussi dans d'autres quartiers du coup de le faire. Voilà au titre de la mairie, merci.

Loïc RIGAUD

Je vais donner la parole à M le Maire pour conclure ce CICA. C'est frustrant parce qu'on aurait eu envie de continuer ce débat qui était très intéressant. On fera un compte rendu bien entendu de toutes les discussions et notamment des nombreuses propositions qui ont été faites. Moi en tout cas, à titre personnel j'en retiens une, et qui permettra justement de travailler sur les autres, c'est la coordination des acteurs jeunesse intéressant qui a été repris par un certain nombre des acteurs. Donc à discuter ensuite en mairie pour voir comment on peut mettre cela en place. Je vous laisse la parole M le Maire.

Rémi ZINCK

Je vais être rapide puisque nous arrivons à la fin de ce CICA consacré à la jeunesse. Comme vous venez de le dire, le sujet mériterait sans doute qu'on y consacre davantage de temps et il est pourquoi pas possible d'envisager dans l'année qui vient de refaire un CICA consacré à la jeunesse. J'espère cependant que ce temps vous a permis d'avoir un éclairage sur Sauvegarde 69 et ses missions. Merci M. Segura de votre présence et de vos explications. Merci également à l'ensemble des personnes présentes. Vous avez été jusqu'à 24 connectés ce qui est beaucoup pour un CICA. C'est très intéressant. Merci aussi aux élu.es d'arrondissement qui ont répondu et nous vous donnons rendez-vous pour un prochain CICA au mois d'octobre, très probablement, à la rentrée. Merci à tous et bonne soirée.

